

Marcel Sévigny

Pour la Pointe Libertaire

Article paru dans la revue Relations, mars 2009

La gratuité du transport public nous engagerait dans une véritable remise en question d'une logique capitaliste inégalitaire.

En ces temps d'attaques répétées contre la gratuité des services publics, la revendication pour un transport en commun gratuit risque d'apparaître, à première vue, anachronique, dépassée et non pertinente. Et pourtant, il n'en est rien! Mais, en 2009, l'idée est certainement provocatrice...

Le principe de l'égalité

Le fondement d'un service public gratuit est de garantir l'accès égalitaire des membres d'une société aux biens et services qu'ils jugent essentiels ou utiles.

Ainsi, des transports publics gratuits seraient un moyen pour tous d'accéder à d'autres services (publics et privés). Une telle proposition servirait à concrétiser le droit à la mobilité. Et, quant à parler du besoin de se déplacer, ce transport collectif gratuit dans les grandes villes devrait s'étendre aussi à l'échelle régionale afin que l'on puisse circuler plus facilement d'une ville ou d'une région à une autre.

Établir la gratuité, ce serait également mettre fin aux stigmatisations sociales (tarification sociale, étudiants, aînés, handicapés, etc.) qui apparaissent comme de la « charité » faite à ceux et celles que l'on catégorise comme victimes du système pour ne pas remettre en cause le principe des transports payants. De plus, la gratuité pourrait rendre plus difficile les formes de contrôle sociale et de harcèlement qui « se cachent » insidieusement sous la technologie des cartes à puces ou autres titres de transport.

En outre, une exigence populaire de gratuité réintroduirait dans le débat un discours sur la légitimité sociale et collective du service public. En effet, ce dernier ne serait plus vu alors comme destiné seulement aux « pauvres » et à ceux et celles qui ne sont pas capables d'avoir une voiture – ou qui ont fait le choix de dire non à ce mode de transport privé. La capacité de se déplacer sans devoir à chaque fois fouiller dans ses poches deviendrait ainsi un « revenu social » pour tous les usagers.

Retombées sociopolitiques

La démonstration est faite que plus la tarification du transport public est basse, plus la fréquentation augmente. À Montréal, par exemple, la gratuité opèrerait automatiquement une réduction importante de l'usage de l'automobile. Comme l'a démontré la gratuité à Hasselt, en Belgique, un simple basculement de 30 % des automobilistes vers le transport collectif changerait la donne en termes de lutte à la pollution et à la congestion. Et cela améliorerait autant la santé des gens que la sécurité urbaine et routière. Les bénéfices sociaux de cette mesure ne manqueraient donc pas d'être importants.

Un tel choix collectif ouvrirait également de nouveaux horizons pour repenser notre aménagement urbain – ce dernier n'étant plus géré à travers le prisme réducteur et individualiste

du véhicule privé : nouvelles visions des places publiques, transformation de l'usage des rues et des lieux de contacts sociaux, réorganisation de la ville et de nos modes de vie, etc.

Il ne faut pas se leurrer : la lutte en faveur de la gratuité dans les transports publics nécessitera une mobilisation considérable pour réussir. Miser sur l'humeur maussade des usagers face aux décisions contradictoires des élus en matière de transport, sur la solidarité des diverses couches sociales concernée et sur une vision écologique pourrait être une façon efficace d'y arriver. La pertinence de ce débat pourrait ainsi être portée sur la place publique.

Et, au-delà d'une offensive sociale sur cet enjeu précis, pourquoi ne pas en profiter pour pousser la stratégie jusqu'au point de rupture avec la logique capitaliste? En effet, la demande de gratuité des transports publics permettrait d'attaquer les contradictions du système économique actuel en dénonçant, entre autres, la « dictature » de l'industrie automobile. On pourrait dès lors y voir une voie pour contribuer à entrer collectivement dans une nouvelle logique : celle d'une décroissance conviviale et d'une remise en cause de la consommation individuelle des moyens de transport. Enfin, une telle demande de gratuité pourrait s'insérer dans une proposition de cogestion travailleurs/usagers du système de transport public, ce qui serait une façon d'entrevoir autrement la gestion collective et démocratique des services publics.